

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX ANIMATIONS SPORTIVES DE PROXIMITÉ SERVICE SPORT ET QUARTIERS «SAISON 2021 2022»

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Nom du responsable légal (s'il s'agit d'un enfant) :

.....

Adresse :

.....

Code postal :

Ville :

N° de sécurité sociale :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

(pour vous contacter par SMS si nécessaire)

Courriel :

Autres numéros à contacter en cas d'urgence :

Nom :

Nom :

Je soussigné(e) Mr/ Mme.....

.....

autorise mon enfant

Nom :

Prénom :

à pratiquer les activités sportives pour lesquelles je l'inscris et déclare que celui-ci ne présente aucune contre-indication médicale aux pratiques sportives proposées.

Par ailleurs je déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des articles de la présente fiche d'inscription et certifie l'exactitude des informations fournies.

J'autorise le responsable de l'activité à prendre, le cas échéant, toutes les mesures rendues nécessaires par l'état du pratiquant (transport, traitement médical, hospitalisation, anesthésie locale ou générale) et déclare que cette autorisation est valable pour la durée de l'animation, du transport et pour tous les adultes et/ou enfants nommément désignés ci-dessus. (rayer cette mention en cas de refus)

Signature du responsable :

AUTORISATION DE LA PERSONNE PHOTOGRAPHIÉE OU FILMÉE QUANT À LA LIBRE UTILISATION DE SON IMAGE

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

consens à la réalisation (prise de vue) et à la divulgation d'images me concernant ou dans laquelle mon enfant

Nom Prénom apparaît

Ces images pourront être utilisées par la Ville de Grenoble sans limitation quant à la durée ou au support, pour tout document non commercialisé.

Fait à :

Le :

Signature :

ATTENTION

Nous vous rappelons que vous êtes dans l'obligation de souscrire (ou d'avoir souscrit) une assurance responsabilité civile (pour les enfants et pour vous-même). En l'absence de cette couverture, vous serez responsables financièrement des dommages pouvant être causés par vous ou vos enfants dans le cadre de ces activités. Et que la responsabilité de la Ville de Grenoble n'est engagée que sur les temps d'activités et dans l'enceinte de l'établissement, lorsque les participants ont été dûment pointés par les responsables des activités sur les listes de présence. Il vous appartient également de vérifier (auprès de votre médecin), que vous (ou vos enfants) êtes aptes (certificat de non contre-indication) à pratiquer les activités sportives auxquelles vous souhaitez participer et de nous signaler, lors de l'inscription, tout élément médical particulier. L'organisateur Ville de Grenoble se réserve le droit d'imposer la production d'un certificat médical en cours de validité (datant de moins de 3 mois) préalablement à toute participation.

JE RESPECTE MON SPORT, MES ENCADRANTS, MES PARTENAIRES,
MES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS, DONC JE ME RESPECTE

